

Le décrochage scolaire des **FILLES** :

LA POSSIBILITÉ D'AGIR, LA NÉCESSITÉ DE LE FAIRE!

Rapport d'analyse de l'étude exploratoire
« Les conséquences du décrochage scolaire des filles »

En 2012, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en collaboration avec Relais-femmes rendaient publique une **étude exploratoire sur le décrochage scolaire des filles**¹. Cette réalité, relativement peu explorée, a suscité de nombreux échos dans les médias. Toutefois, malgré les importants constats sur les causes et les conséquences du décrochage scolaire des filles, force est de constater qu'il n'y a pas eu de changements notables dans la façon d'intervenir et de prévenir le décrochage scolaire des filles.

La FAE et Relais-femmes ont évalué, dans ce contexte, qu'il était nécessaire de poursuivre le travail et de s'attarder aux pistes de solutions les plus prometteuses. **La principale conclusion demeure : la scolarisation des filles est la clé de voûte de toute lutte au décrochage scolaire au Québec, celui des filles comme celui des garçons.**

Faits saillants de l'étude exploratoire « Les conséquences du décrochage scolaire des filles »

L'étude exploratoire « Les conséquences du décrochage scolaire des filles » fournit un éclairage nuancé sur les causes du décrochage scolaire chez les filles et une perspective jusqu'ici peu documentée sur les conséquences qui en découlent. Voici, en un coup d'œil, les facteurs de décrochage :

- L'origine sociale : il s'agit du premier déterminant de la réussite scolaire, tant chez les garçons que chez les filles. Plusieurs études ont largement documenté la question et le lien entre pauvreté et décrochage scolaire s'impose incontestablement. De plus, l'origine sociale influence la relation des filles avec le milieu scolaire et joue un rôle dans l'émergence des autres facteurs favorisant le décrochage, tels l'adversité familiale, les difficultés d'apprentissage, la démotivation et le découragement ou encore la toxicomanie et les autres problèmes de comportement.
- Les stéréotypes sexuels : les élèves qui adhèrent le plus aux rôles sociaux associés à leur sexe sont ceux qui sont les plus à risque de décrocher.
- L'adversité familiale : de démotivante à toxique, celle-ci accentue les autres sources de difficultés rencontrées dans leur parcours scolaire. Il s'agit ici de l'absence de soutien parental, de violences physique et sexuelle, de comportements judiciairisés des parents, etc.
- Les difficultés scolaires : combinées à un manque de soutien parental, elles sont plus déterminantes pour les filles que les garçons quant à la décision de décrocher.
- La scolarité de la mère : c'est l'une des deux variables reconnues par le ministère de l'Éducation² dans son calcul de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) et elle compte pour le 2/3 des points. La seconde variable, qui compte pour 1/3 des points, est l'inactivité des parents.

Prioriser pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire des filles

Le décrochage scolaire des filles a une incidence directe sur la scolarité des enfants qu'elles auront, garçons ou filles. En effet, le décrochage scolaire ressort comme étant grandement relié à la sous-scolarisation des mères et à leur difficulté à accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire.

Une faible scolarité condamne plus souvent qu'autrement les femmes à la dépendance et à la précarité économique. Sur le marché du travail, les décrocheuses tout comme les décrocheurs sont souvent confinés à des emplois précaires et moins bien rémunérés. Les femmes sans diplôme d'études secondaires (DÉS) gagnent toutefois 16 414 \$ annuellement comparativement à 24 434 \$ pour les hommes dans la même situation³.

L'Unesco met l'éducation des filles au premier rang. Le rapport de l'Unesco qui définit ses objectifs mondiaux en éducation accorde une priorité d'actions aux filles⁴.

Aussi, les données de l'étude exploratoire sont évocatrices : la lutte contre le décrochage scolaire des filles est primordiale, non seulement pour rehausser leur niveau de scolarité et leur donner des outils pour échapper à la pauvreté, mais aussi pour soutenir et renforcer la fréquentation scolaire de leurs enfants.

Ainsi, à la lumière de ces données probantes, il importe que la lutte contre le décrochage scolaire des filles devienne la pierre angulaire du plan de lutte gouvernemental contre le décrochage scolaire des filles et des garçons.

Trois axes prioritaires

Les trois axes d'intervention prioritaires que devrait établir le ministère de l'Éducation pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire sont : l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les stéréotypes sexuels et, dans le cas du décrochage scolaire des filles, le soutien dans un contexte d'adversité familiale.

Axe n° 1 : éradiquer la pauvreté

Avant même les facteurs liés à l'école, à la famille ou à des situations personnelles, la pauvreté est ciblée comme premier déterminant du décrochage scolaire chez les jeunes des deux sexes. Les instances gouvernementales reconnaissent depuis longtemps ce lien entre la défavorisation socio-économique et le décrochage⁵.

Malgré la reconnaissance de l'incidence de la pauvreté sur le décrochage scolaire par les milieux intéressés, les actions pour enrayer la pauvreté ont, à ce jour, donné peu de résultats.

En effet, du côté du gouvernement du Québec, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (projet de loi n° 112)⁶ semblait refléter une volonté politique de s'attaquer en profondeur aux différentes dimensions de la pauvreté. Pourtant, douze ans après l'adoption de cette Loi, les familles bénéficiaires de l'aide sociale, où vivent la grande majorité des jeunes décrocheuses et décrocheurs, sont toujours maintenues dans un tel état de pauvreté que la réalité discrédite le discours gouvernemental.

De nombreuses organisations, dont la FAE, considèrent que les mesures d'austérité du gouvernement du Québec précariseront davantage les 842 000 Québécoises et Québécois à l'aide sociale⁷, alors que leurs prestations ne couvrent déjà pas leurs besoins de base.

Du côté du gouvernement du Canada, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité, en 1989, une résolution visant l'élimination avant l'an 2000 de la pauvreté chez les enfants au Canada. Deux décennies plus tard, en 2009, la Chambre des communes poussait plus loin ses engagements et votait à l'unanimité en faveur de l'élaboration « d'un plan immédiat pour éradiquer la pauvreté pour tous au Canada »⁸.

Vingt-cinq ans plus tard, ces engagements ont suscité beaucoup d'espoir sans toutefois produire les résultats escomptés. En 2013, le Conference Board du Canada indiquait que « Plus d'un enfant canadien sur sept vit dans la pauvreté, dans un des pays les plus riches du monde »⁹.

En somme, l'éradication de la pauvreté demeure, à plusieurs égards, un vœu pieux et les engagements gouvernementaux n'ont pas été accompagnés de plans d'action suffisamment musclés.

La FAE et Relais-femmes recommandent donc que :

- Le gouvernement du Québec travaille à l'éradication de la pauvreté sur son territoire tant par des politiques et programmes sociaux adéquats que par une véritable redistribution de la richesse collective.
- Le gouvernement canadien, dans le respect de ses compétences, s'assure de combattre la pauvreté et l'appauvrissement des familles (ex. : assurance emploi, transferts aux provinces, éducation des Premières Nations, etc.).

Axe n° 2 : contrer les stéréotypes sexuels pour favoriser la réussite

Déjà en 1995, une coalition de groupes d'études et de recherche féministes universitaires démontrait que les élèves qui, en général, intègrent le plus les valeurs et les comportements stéréotypés proviennent de milieux

socioéconomiquement défavorisés¹⁰. Ce constat amenait la coalition à conclure : « plutôt que la réforme de l'école pour l'adapter aux garçons, ce sont la promotion de valeurs égalitaires et le développement optimal du potentiel de chaque élève, indépendamment de son sexe, qui prennent un caractère primordial »¹¹.

Plusieurs autres recherches sont venues confirmer et préciser ces données dont, en 1999, le Conseil supérieur de l'éducation qui attirait l'attention sur l'influence des stéréotypes, en soulignant que plus un élève, fille ou garçon, adhère aux stéréotypes, plus il se retrouve en difficulté scolaire et inversement¹².

Ces données viennent nuancer de façon importante les statistiques brutes sur l'écart entre le décrochage scolaire des garçons et celui des filles.

Certaines des voies choisies pour combattre le décrochage scolaire laissent croire que sa corrélation avec les stéréotypes sexuels, établie pourtant depuis plus de 20 ans, n'a pas vraiment mis le milieu scolaire en alerte, notamment en ce qui a trait aux choix de certains types d'activités parascolaires ou sportives.

Les activités parascolaires ont occupé une place centrale dans la lutte contre le décrochage, et l'activité physique a été particulièrement valorisée. À juste titre, il faut en convenir, car une grande proportion des jeunes sont inactifs au plan physique, ce qui nuit globalement à leur état de santé et à leur rendement scolaire. Par contre, les activités sportives choisies renforcent parfois les stéréotypes plus qu'elles ne les combattent.

La FAE et Relais-femmes recommandent donc que :

- La sensibilisation aux stéréotypes sexuels et la promotion de rapports égalitaires soient un axe prioritaire de la mission éducative dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires au Québec et particulièrement dans les milieux plus défavorisés.

Axe n° 3 : comprendre et intervenir auprès des jeunes filles en situation d'adversité familiale

La recherche exploratoire a mis en évidence que les filles décrochent de l'école secondaire en raison de difficultés pouvant être regroupées en trois grandes catégories : l'adversité familiale, les difficultés scolaires et les déterminants relationnels et sociaux, comme l'intimidation, la grossesse, etc. Les résultats démontrent aussi que l'adversité familiale semble être le facteur prépondérant.

Les recherches révèlent également que les garçons qui éprouvent des difficultés ont davantage tendance à attirer l'attention sur eux par des comportements extériorisés, alors que les filles intériorisent certains de leurs problèmes qui se traduisent en anxiété, dépression et autres problèmes d'ordre familial. Le comportement non perturbateur des filles les maintient dans l'ombre, rendant plus difficile le dépistage des éléments déclencheurs de leur décrochage. Leurs besoins n'en sont toutefois pas moins grands ou moins importants.

Si l'on ajoute à cette équation le fait que de nombreux services complémentaires dans les écoles ont fait l'objet de compressions budgétaires dans les années 1990 et qu'ils continuent depuis à s'atrophier,

la situation devient extrêmement préoccupante pour les jeunes qui se retrouvent sans soutien et sans ressources vers lesquelles se tourner.

La FAE et Relais-femmes recommandent donc que :

- Des services sociaux et de santé (psychologues, travailleuses sociales, infirmières, etc.) soient rétablis dans les écoles de façon à répondre aux besoins des jeunes.

Deux outils indispensables

Pour appuyer cette lutte contre le décrochage des filles, deux outils s'avèrent indispensables : le recensement long obligatoire et l'analyse différenciée selon les sexes.

Revenir au recensement long obligatoire

En 2011, le gouvernement Harper mettait fin au recensement long et à l'obligation pour toutes et tous d'y répondre sous prétexte que cet exercice coûtait trop cher et qu'il voulait protéger les citoyens d'une intrusion de l'État¹³ dans leur vie.

Or, ces données sont essentielles. Ce sont, en effet, les enquêtes de Statistique Canada qui permettaient d'avoir de l'information sur la scolarité des femmes, leur niveau de revenu, leur situation matrimoniale, le nombre d'enfants qu'elles ont et le lieu où elles vivent.

Ce sont également les résultats de l'enquête fédérale qu'utilise le ministère de l'Éducation pour déterminer l'indice de milieu socio-économique (IMSE) et garantir aux écoles en milieu défavorisé des ressources financières supplémentaires.

Appliquer l'analyse différenciée selon les sexes

Lorsque les données statistiques sexuées sur le décrochage scolaire ont été rendues publiques, elles ont eu l'effet d'un électrochoc : le décrochage scolaire des garçons était plus important que celui des filles. Malheureusement, le ministère de l'Éducation s'est limité à produire ces statistiques sexuées, mais n'a pas procédé à l'étape subséquente : l'analyse des données recueillies. L'absence d'analyse a eu pour effet de rendre quasi invisible le décrochage scolaire des filles, comme si cette réalité n'existait tout simplement plus et qu'il ne fallait plus s'en préoccuper.

En effet, le ministère de l'Éducation fonde ses calculs sur le nombre de jeunes qui ne détiennent pas DÉS à l'âge de 19 ans (21,6 % chez les garçons et 12,4 % chez les filles). De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et Statistiques Canada fondent les leurs sur le nombre de jeunes sans DÉS à 24 ans et ne fréquentant plus un établissement scolaire (10,3 % chez les garçons et 6,6 % chez les filles). Ces différentes façons de mesurer dégagent un tout autre tableau de l'écart entre les garçons et les filles, qui se réduit alors considérablement.

Il aura fallu attendre l'étude exploratoire de 2012 pour démontrer que la situation des jeunes décrocheuses est beaucoup plus alarmante que ne le laissent voir les statistiques brutes. Entre autres, l'étude a fait la démonstration que les facteurs conduisant au décrochage des filles différaient de ceux des garçons et que les conséquences du décrochage n'étaient pas les mêmes pour les deux sexes.

Ainsi, il faut non seulement tenir à jour les données statistiques qui concernent le décrochage scolaire, mais il est aussi urgent de procéder à des analyses différenciées selon les sexes (ADS). Cela ne devrait pas être une option, mais une obligation pour le gouvernement, conformément à la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes toujours en vigueur.

La version complète du Rapport d'analyse de l'étude exploratoire « Les conséquences du décrochage scolaire des filles » est offerte sur le site Web de la FAE au lafae.qc.ca ou sur celui de Relais-femmes au relais-femmes.qc.ca.

- FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT, *Les conséquences du décrochage scolaire des filles, Guide de présentation*, mars 2012. Ce document, ainsi que son résumé, sont offerts sur le site Web de la FAE au lafae.qc.ca.
- En 2015, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) est devenu le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Afin de simplifier la lecture, le terme générique « ministère de l'Éducation » a été choisi.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants*, Québec, 1986-2011 [En ligne], 5 mars 2013a, [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_30.htm]
- UNESCO, *Les nouveaux objectifs mondiaux de l'éducation doivent accorder la priorité aux filles*, [En ligne], 10 mars 2014, [<https://en.unesco.org/node/183930>]
- LESSARD Denis. « Contre le décrochage, des renforts pour les enseignants », *La Presse*, 5 juin 1992.
- En vigueur depuis décembre 2012.
- COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ. « Opposer la solidarité aux mensonges de l'austérité », *Communiqué de presse*, 17 octobre 2014b.
- CONFERENCE BOARD OF CANADA, *How Canada Performs: A Report Card on Canada*, [En ligne], Ottawa, 2013, [<http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/society.aspx>]
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS (FCE), *La réduction de la pauvreté des enfants*, [En ligne], 2013, [<http://www.ctf-fce.ca/Research-Library/JourneesurlaColline2013pauvrete.pdf>]
- COUSINEAU, Léa et autres. « Éducation : les garçons victimes du système ? », *Le Devoir*, 31 octobre 1995.
- Idem.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Pour une meilleure réussite des garçons et des filles, Avis au ministre de l'Éducation*, Gouvernement du Québec, 1999.
- LA PRESSE CANADIENNE. « Abolition du recensement long — Les conservateurs critiqués pour la perte d'infos », *Le Soleil*, 11 mai 2014.



FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT

NOUS CRÉONS L'AVENIR